

VIVRE

A



Assemblée Générale du Cercle des Aînés

Photos A. Porte

MOUTHIERS-SUR-BOËME

Le mot du Maire

Beaucoup d'entre vous viennent nous consulter en MAIRIE pour obtenir des renseignements sur les possibilités d'aménagement de telle ou telle parcelle en fonction de son zonage dans le POS (Plan d'Occupation des Sols).

Quelques explications sur l'état d'avancement de ce dossier.

Le plan d'occupation des sols actuel date de 1980.

Depuis trois ans nous travaillons sur la réalisation d'un nouveau POS. Diverses commissions ont été formées afin d'analyser les besoins de modification par secteur géographique. Une réunion de synthèse a été organisée en 1992 (réunion ouverte à tous) afin de prendre en compte les nouveaux zonages.

Les documents cartographiques ont été ensuite élaborés par les services de la DDE/Direction Départementale de l'Équipement).

Le projet de POS a été arrêté par le Conseil Municipal en date du 29 avril 1994 et transmis ensuite à toutes les personnes publiques associées (DIREM, DRIRE, DDA, DDAS etc...).

Une nouvelle réunion de synthèse a été organisée avec ces divers services pour tenir compte des observations formulées par chacun d'entre eux.

Les documents cartographiques ont été mis à jour et ont été transmis à nouveau à ces mêmes services.

Nous attendons actuellement la réponse du tribunal administratif pour fixer les dates de l'enquête publique et pour la nomination d'un commissaire enquêteur.

Les dates vous seront bien évidemment communiquées par voie de presse et affichage.

CONSÉQUENCES IMMÉDIATES

Votre question : *À ce jour applique-t-on l'ancien POS ou le nouveau ?*

a) En ce qui concerne les parcelles situées en zone constructibles sur l'ancien POS et qui n'ont pas fait l'objet de modification de zonage dans le projet arrêté du POS actuel, aucun changement, vous obtiendrez les certificats d'urbanisme.

b) Pour les parcelles qui ont subi des modifications de zonage, soit pour devenir constructibles, soit pour devenir inconstructibles, il convient d'attendre les conclusions de l'enquête publique pour obtenir ou non les certificats d'urbanisme. Ces éventuelles demandes qui arrivent aujourd'hui font l'objet de sursis à statuer dans l'attente de l'application du nouveau POS.

J'espère que ces renseignements vous seront utiles. Les services de la mairie sont bien évidemment à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 JANVIER 1995

I - RÉVISION DU P.O.S.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que parmi les modifications apportées au projet de P.O.S. arrêté et approuvées par délibération du C.M. du 10/11/94, figurait la création d'un second secteur NCa au lieu-dit «Grandchamp».

Il est apparu que celui-ci n'est pas indispensable pour continuer à exploiter la carrière existante dont l'exploitation est autorisée, par arrêté préfectoral, jusqu'en 1997.

De plus, la création éventuelle d'une nouvelle carrière dans ce secteur, situé à 1300 m d'une zone d'habitat est susceptible de générer des nuisances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 16 voix pour, et 2 abstentions, décide de revenir sur cette création et de reclasser ledit secteur en zone (NC) agricole.

II - QUESTIONS DIVERSES

• Subvention pour travaux de voirie

Le Conseil Municipal décide de présenter au Conseil Général une demande de subvention au titre des amendes de police pour des travaux de sécurité sur la voirie, route de Fouquebrune.

M.J.C. INFOS

ECHOS

▼ VACANCES DE NOËL AU CENTRE DE LOISIRS DE LA MJC

(22 décembre - 3 janvier), le Centre de Loisirs a accueilli les enfants de la commune avec un effectif un peu difficile à gérer : beaucoup d'enfants, 25 parfois, en début et en fin de vacances et seulement un petit groupe d'une dizaine entre Noël et le 1er de l'an, beaucoup de parents prenant une semaine de congés à cette époque afin de vivre au mieux ces fêtes en famille.

Néanmoins, tout s'est passé au mieux. Ce sont des moments privilégiés pour les enfants... on y respire, à chaque instant, le rêve, la magie, l'irréel... aussi les trois animateurs : Nadine, Philippe et Florence se sont-ils amusés et régalaient autant que les jeunes enfants !...

Tout un programme autour de ces fêtes :

- des travaux : décoration de sapins, confection de bûches, de signets de noël, de couronnes, de bonhommes de neige, de moutons, de marionnettes, etc.
- des activités diverses, particulièrement un jeu de piste afin de

• Transferts de Crédits

Divers transferts de crédits en section de fonctionnement pour un montant de 13 600 F et en section d'investissement pour un montant de 47 561,09 F sont votés.

• Exonération Redevance Ordure Ménagères

Le Conseil Municipal décide d'exonérer de redécharge d'ordures ménagères, pour l'année 1994, un ménage ayant été hébergé quelques mois par sa famille, sur la Commune.

• Demande d'installation d'une discothèque

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande d'installation d'une discothèque sur la Commune. Le Conseil Municipal ne s'oppose pas à cette installation, sous réserve de compatibilité avec le règlement du P.O.S., du respect des mesures de sécurité et de lutte contre le bruit.

• Extincteurs

Madame le Maire présente au Conseil Municipal qui l'accepte à l'unanimité, un devis concernant le remplacement des extincteurs à réformer.

• Centre de Formation

Après l'exposé de M. BARBE et de Mme FORGERON concernant le Centre de Formation Professionnelle de MOUTHIERS, le Conseil Municipal se penche sur le devenir de ce Centre.

retrouver la hotte du père noël ! En effet, trop fatigué le lendemain de noël pour visiter le centre de loisirs, le père noël a envoyé sa hotte en parachute ! Il l'a lâchée sur Mouthiers ! Aux enfants de la retrouver en cherchant des indices...

Quelle motivation ! Et quelle joie en apercevant la hotte dans le jardin de Philippe et en découvrant les trésors qu'elle contenait : jouets collectifs, surprise pour chacun des enfants, friandises pour tous.

- des sorties : promenade dans les bois et cinéma : dernier chef d'œuvre des studios Walt Disney : «LE ROI LION». Et pour terminer les vacances en beauté et dans la joie : un bal masqué et un goûter surprise.

ECHOS et PROJETS

▼ DE LA CHORALE «CHŒURS DE BOËME»

LE PROCHAIN CONCERT DES CHŒURS DE BOËME AURA LIEU LE
12 FÉVRIER À LA SALLE DES FÊTES DE BALZAC.
PARTICIPEZ DES GOSSES D'ANGOULÈME ET DE L'ORCHESTE DE L'ENN.

ECHOS

▼ AU GROUPE «PATRIMOINE»

Quarante à quarante cinq personnes membres (ou anciens membres) du groupe Patrimoine se sont retrouvées samedi 14 janvier afin de faire revivre, le temps d'une soirée, un de ces métiers oubliés qui occupait aussi parfois les veillées de nos grands-parents.

Autour de Jean Pellet, nous avons regardé, écouté, communiqué et essayé de comprendre et d'apprendre le travail de la vannerie. Il a fallu à Jean une heure et demie environ pour confectionner une jolie petite corbeille ronde en osier, osier vert très flexible qu'il avait cueilli la veille :

- Le fond d'abord en formant la croisée et en tressant un disque.
- Ensuite les montants plantés dans les entrelacements du fond, brins solides taillés en pointe et introduits dans la tranche du disque formant le fond ; on aurait dit alors une araignée... ou peut-être un soleil et ses rayons !!

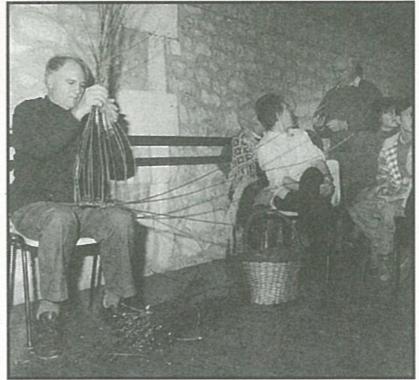
- Puis tressage bien serré avec quatre brins à la fois des côtés et très vite, devant nos yeux émerveillés, la corbeille prend forme.
- En haut de l'ouvrage, une bordure tressée avec... beaucoup de brins ! La corbeille est finie !

Ensuite, Jean nous a montré comment il fabriquait des éclisses : lames d'osier (ou de noisetier, de châtaignier...) obtenues par fendage du bois ; ces lames plates et blanches servant aussi à la confection de toutes sortes de paniers.

On reste admiratif devant tant de dextérité, de rapidité et devant la beauté du travail et on se sent aussi peut-être un peu nostalgique en pensant à ce mode de vie disparu, aux vertus d'un artisanat qui peu à peu disparaîtra si l'on n'y prend pas garde !

Vite, on se ressaisit en trinquant avec Jean pour le remercier et on termine la soirée dans une ambiance amicale et familiale par un dîner très simple mais très bon : soupe à l'oignon, grillon charpentais, omelette au cerfeuil, fromages de chèvre, riz au lait, fromages et galettes des rois !

Un bon moment où chacun a pris du plaisir à vivre avec les autres !



signalerons à ce propos les bonnes chances de Sophie Moreau, de Moutiers, qui avait pris une très brillante seconde place dans sa catégorie l'an passé au championnat national, et qui finit première à l'interrégional en 5ème Excellence.

LES RÉSULTATS

En 7ème Honneur : 1. Lisa Lacoste (Mouthiers) ; 2. Olivia Desset (Mouthiers).

En 6ème Honneur : 1. Karine Labadie (Pessac) ; 2. Emeline Roche (Gradignan) ; 3. Stéphanie Visciano (Pessac) ; 4. Muriel Plaud ; 5. Caroline Gervais (Mouthiers) ; ex aequo Randa Aggoun.

Discipline cerceau et corde catégorie 5ème Honneur : 1. Anne Lebecque (Mouthiers) ; 2. Ludivine Guilhem (Aquitaine) ; 3. Sarah Gireaud (Mouthiers) ; 4. Mélanie Latapie.

4ème Honneur : 1. Aurore Pugeard (Mouthiers) ; 2. Christelle Raynaud (Mouthiers).

Discipline mains libres et corde, catégorie 5ème Excellence : 1. Sophie Moreau (Mouthiers) ; 2. Sarah Vidal (Lormont).

4ème Excellence : 1. Anne Lhermite (Mouthiers).

Au vu des résultats, nous ne pouvons que saluer le travail couronné de succès effectué du côté de Moutiers, qui prouve, comme le faisait remarquer Elisabeth Lebecque, qu'il est très regrettable que cette discipline pourtant très appréciée manque autant de responsables de l'encadrement. Ces palmarès ont été l'occasion de remettre les coupes et diplômes aux jeunes filles les plus émérites en présence de René Vignerie, Maire adjoint de Barbezieux chargé de la commission des sports, et de Michel Buisson, délégué départemental UFOLEP de la Charente. (Paru dans Sud-Ouest le 24 décembre 1994).

NATURE SAUVAGE du Maghreb

▼ VOYAGE NATURALISTE AU MAROC

Conférence proposée par Charente Nature et la M.J.C. Jules Berry de Moutiers.

Vendredi 10 février 95
20 h 30 M.J.C. Jules Berry
(entrée gratuite)

Organisateur de voyages naturalistes, Gilles Trochard nous fera découvrir par une présentation biogéographique, faunistique et agronomique, quatre milieux naturels différents dans le Sud du Maroc à l'aide de diapositives pour illustrer ses propos.

Les embouchures d'oueds sur la côte atlantique du Sahara. Milieux humides remarquables : parc du Souss Massa humanisé et protégé (dernière colonie d'ibis chauve du monde), embouchure de l'Oued Draa et lagune de Khnifiss, sites sauvages et haltes migratoires majeures.

Plaine du Souss. Enclave sub tropicale avec sa forêt d'Arganiers endémique.

Le Djebel Siroua (3 300 m) dans l'Anti-Atlas : milieu montagnard où se pratique la culture du safran en terrasses irriguées. Avifaune rupestre, endémique et relicuelle.

Les zones pré-sahariennes de la vallée du Draa avec sa faune typiquement désertique, oasis et oiseaux sahariens.

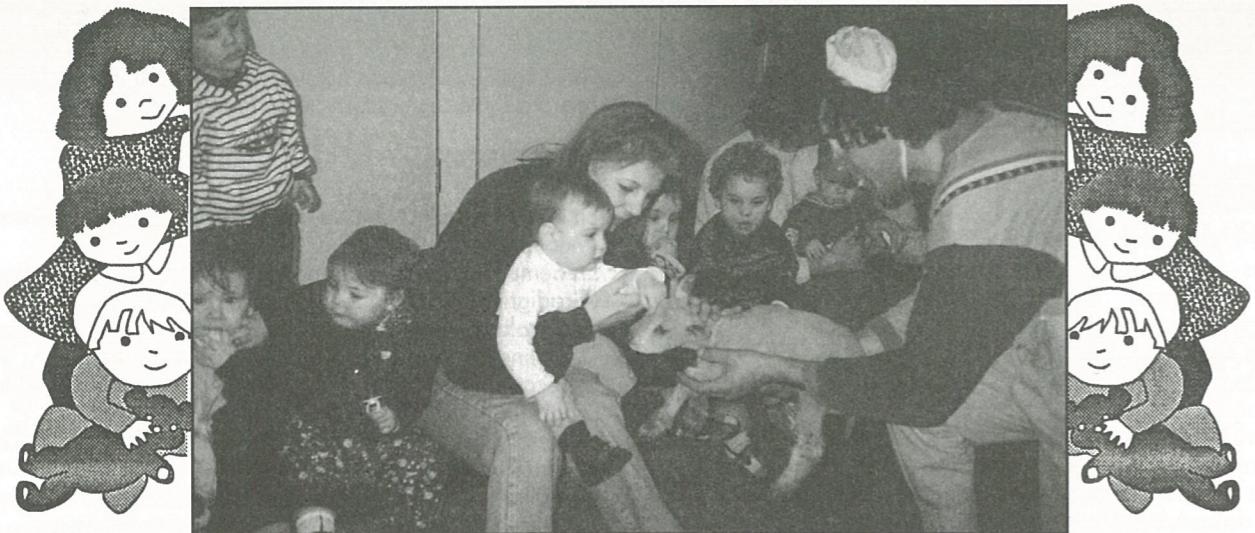
LA GRS à Barbezieux

▼ UN VIVIER DE GYMNASTES

Grâce, souplesse et vivacité étaient de mise ce samedi au gymnase Jean-Guy-Ranson. Les jeunes filles des régions d'Aquitaine et Poitou-Charentes étaient rassemblées pour une compétition à laquelle le public local n'est pas habitué : celle de gymnastique rythmique et sportive. En effet, le club de Moutiers-sur-Barbezieux, animé par Elisabeth Lebecque, spécialiste de GRS au niveau national, par ailleurs principale adjointe du collège de Barbezieux depuis la rentrée dernière, organisait le Critérium interrégional avec le championnat individuel de GRS UFOLEP. Une rencontre qui se déroule régulièrement chaque année. A Barbezieux, ce sont vingt et une jeunes gymnastes qui ont concouru, venant des Charentes et de Gironde, parmi lesquelles les locales de Moutiers se sont distinguées. A l'issue de ce championnat, la lauréate sélectionnée défendra les couleurs au cours du Critérium UFOLEP qui se déroulera les 28 et 29 janvier à Rennes. Nous

CINÉ - M.J.C.

JEUDI 16 FÉVRIER
UN INDIEN DANS LA VILLE
20 H 41



LES P'TITS LOUPS

Fin et début d'année chez les « p'tits loups »

*L*e Père Noël était présent à notre dernière rencontre de l'année 1994. La barbe blanche n'a même pas effrayé ces petits bambins : juste des regards interrogateurs, surpris. Ils étaient très heureux d'avancer tous ensemble vers le sapin où les attendaient des cadeaux. C'est parmi les emballages et les p'tits loups essayant leurs jouets que les assistantes maternelles ont elles aussi découvert leur surprise. Cette matinée de fête se terminait donc après avoir savouré la bûche à la confiture de fraise : découverte gustative cette fois pour certains. Nos 17 p'tits loups, avec en mémoire les bons souvenirs de l'année passée, se sont retrouvés ce mardi pour leur première sortie de l'année 95. En effet, nos petits et les enfants de l'école maternelle ont fait la connaissance de Tiligolo le clown venu avec les bébés animaux de sa ferme. Léa et Quentin, Romane et Léo, déjà très attentifs aux paroles et actes ont pu aussi toucher les animaux. Tiligolo s'approche des « p'tits loups » avec le caneton, puis avec le lapin ; tout d'abord, le visage du clown les surprend un peu, les yeux fixent le nez rouge et ensuite leurs petites mains vont caresser. Quentin, Sébastien et Valentin n'oseront pas mais... le petit animal a été bien observé.

Quelquefois les éclats de rire et de voix des plus grands surprennent les petits de la crèche ; notamment Élise qui se montre hésitante ; mais très vite, l'attention est reprise par ce qui se passe autour du personnage tout coloré.

À la fin de la représentation, nous nous promenons parmi les animaux et là Benoît veut poser sa tête sur le dos de la chèvre noire, Alexis regarde de très près la poule, Romain et Rodolphe ne quittent pas des yeux ce cochon taché de gris, Hymeric repère l'agneau à qui il a donné le biberon de lait tout à l'heure, Marc fait ses premiers pas pour se rapprocher de l'enclos, Axel dans les bras de Tata fixe la chèvre blanche et Alexandre se faufile parmi ses camarades pour ne rien manquer du spectacle.

Au revoir Tiligolo et merci pour cette matinée au contact des bébés animaux...

Nous montons dans le minibus de la commune pour regagner le domicile des assistantes maternelles et... à une prochaine fois.

Pour des renseignements sur le fonctionnement de la crèche familiale, la directrice Anne-Marie Martignac peut vous recevoir. Voici le n° de téléphone afin de prendre rendez-vous : 45 67 84 88

Crèche Familiale « Les P'tits Loups »
55 bis, rue de la Boëme
16440 Mouthiers sur Boëme

CYCLOTOURISME SORTIES DE FÉVRIER 95

- Le 04-02 à 9h00 **50 Km** : Roulet, Châteauneuf, St Simeux, Nersac, Trois Palis, St Michel, Mouthiers.
35 Km : Séparations à St Simeux, Roulet, Mouthiers.
- Le 12-02 à 9h00 **55 Km** : Magnac Lavalette, Villars, Dignac, Torsac, La Couronne, Mouthiers.
40 Km : Séparations à Torsac, Mouthier.
- Le 19-02 à 8h30 **60 Km** : Blanzac, Péreuil, Jurignac, Châteauneuf, Mouthiers.
45 Km : Séparations à Jurignac, Mouthiers.
- Le 26-02 à 8h30 **50 Km** : Torsac, Puymoyen, St Michel, Nersac, La Couronne, Mouthiers.
40 Km : Séparations à Puymoyen, Mouthiers.
- Le 05-03 à 8h30 **55 Km** : Roulet, Sireuil, Hiersac, Jarnac, St Même les Carrières, Châteauneuf, Mouthiers.
40 Km : Séparations à Hiersac, Châteauneuf, Mouthiers.
- Le 12-03 à 8h30 : Randonnée VTT Sentiers de Boëme.



TOUR DE GARDE DES MÉDECINS

FÉVRIER

du samedi 04 14 heures au lundi 06 7 heures
Docteur DELAGE - Tél. 45 91 42 25

du samedi 11 14 heures au lundi 13 7 heures
Docteur PELLETIER - Tél. 45 67 19 39

du samedi 18 14 heures au lundi 20 7 heures
Docteur BOURRIQUEN - Tél. 45 91 42 25

du samedi 25 14 heures au lundi 27 7 heures
Docteur GIRAUD - Tél. 45 67 86 82

MARS

du samedi 04 14 heures au lundi 06 7 heures
Docteur CAVARD - Tél. 45 67 24 23

du samedi 11 14 heures au lundi 13 7 heures
Docteur CAFOUR - Tél. 45 61 02 69

du samedi 18 14 heures au lundi 20 7 heures
Docteur BRANGER - Tél. 45 67 19 39

du samedi 25 14 heures au lundi 27 7 heures
Docteur VALLAT - Tél. 45 67 44 40

EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

Dates :

- 18 mars 95
- 10 juin 95
- 2 septembre 95

Les formulaires d'inscription sont à retirer en mairie au moins 2 mois avant la date choisie.

La demande devra être accompagnée de :

- 1 fiche individuelle d'état civil,
- 1 autorisation pour les mineurs,
- 2 enveloppes avec adresse du candidat, timbrées à 2,80 F,
- 1 timbre fiscal à 100 F.

LA GALETTE À L'ÉCOLE

Le temps d'une journée le hasard a désigné les rois et les reines de l'école. Les enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire se joignent au personnel de la Caisse des Écoles pour remercier chaleureusement Madame et Monsieur AUSSURIN pour les galettes des rois qu'ils ont offert à l'occasion de l'Epiphanie.



DU 20 JANVIER AU 20 MARS

« LES ENFANTS À LA DÉCOUVERTE DE L'ART »
LA BIBLIOTHÈQUE VOUS PROPOSE DES DOCUMENTS CONCERNANT LA PEINTURE.

DES LIVRES CRÉÉS

POUR LE PLAISIR

DES YEUX...



ÉTAT CIVIL

Récapitulatif de l'Année 1994

23 NAISSANCES

4 MARIAGES

12 DÉCÈS

CECILE FORGERON TOUTES ASSURANCES

23, rue de la Boëme
16440 MOUTHIERS-SUR-BOËME

Tél. : 45 67 82 85
Fax : 45 67 80 62

Dans votre commune

**Chaussures
DEDIEU
ACHETEZ A MOUTHIERS
Choix, prix et qualité**

Tél. : 45 67 92 06

La Tour Fleurie
(M. Stadler - Chadurie)

Vous proposera :
• le samedi matin Place Petite Rosselle • le dimanche matin Place de l'église

Fleurs coupées + Plantes diverses

3 Metamorphose

Tél. 45 67 83 69
COIFFURE Hommes Dames Enfants
Une fois par mois une ESTHETICIENNE est à votre disposition au Salon "sur rendez-vous"

BOUTIQUE FANTAISIE
Centre bourg - Place Petite Rosselle
16440 MOUTHIERS SUR BOËME

Garage MANON Christian
AGENT RENAULT



La Croix Ronde - 16440 Mouthiers sur Boëme

45 67 92 02

- Réparation toutes marques
- Prêt de véhicule pour toute intervention importante.

PARFUMERIE ESTHÉTIQUE AQUARELLE

Soins du visage, épilation,
maquillage, bronzage UVCA

19, Rue Victor Hugo - 16400 LA COURONNE - Tél. 45 67 25 66

SENTIERS DE BOËME A TENU SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Après une rappel des buts de l'Association et l'exposé des rapports traditionnels, le conseil d'administration a été complété avec de nouveaux membres : Mlle Augereau, Mme Bousseau et Mme Dréan.

Le bureau a été reconduit : **Président** : James Lathiére ; **Secrétaire** : Robert Bossard ; **Secrétaire adjoint** : Gérard Discour ; **Trésorier** : Roger Bregeas.

Au rang des projets figure l'organisation de randonnées VTT le dimanche 12 mars en remplacement de la boucle de la Boëme qui ne pourra avoir lieu cette année, la poursuite des randonnées pédestres dont une bonne demi-douzaine sont programmées d'ici à cet été. Un temps fort le 14 mai avec randonnées en VTT et à pied. Le champ de foire, point de départ des différents sentiers balisés pourrait bénéficier de quelques aménagements pour faciliter le pique-nique des randonneurs de passage. Question à examiner avec la municipalité. Ultérieurement un abri pourrait être aménagé dans le bourg. Enfin il est envisagé de participer au contrat ville enfants jeunes pour une action ponctuelle visant à initier les enfants au VTT. ■

RANDONNÉES PÉDESTRES CALENDRIER

L'association «Sentiers de Boëme» vient d'établir le calendrier des randonnées jusqu'à début juillet. Réservez dès à présent ces dates : Dimanche 12 février : à Voulgezac Dimanche 26 février : à Rouffiac Dimanche 19 mars : à Mouthiers Dimanche 2 avril : à La Couronne (Le Giraudeau) Dimanche 23 avril : à La Couronne (Pont des Gallards) Dimanche 14 mai : à Mouthiers. Ce jour là, 2 niveaux de randonnées, goûter-boissons, participation 10 F pour les plus de 12 ans. Dimanche 11 juin : à Vœuil Samedi 1er juillet : à Aubeterre (participation à la fête de la randonnée).



Pour toutes ces randonnées, rendez-vous à 13 h 45 place de la gare de Mouthiers, départ à 14 h précises soit à pied, soit en voiture pour les randonnées extérieures à Mouthiers. Il y aura toujours de la place pour les personnes n'ayant pas de voiture. Toutes ces sorties (sauf celle du 14 mai) sont gratuites. Néanmoins «Sentiers de Boëme» ne refusera pas les adhésions (25 F / an pour les plus de 16 ans, assurance comprise). ■

RANDONNÉES VTT

La 7ème boucle de la Boëme ne pourra être organisée cette année. Néanmoins tous les amateurs de VTT pourront participer aux randonnées qui se dérouleront sur notre commune le **dimanche 12 mars**.

Trois distances : 15, 28 et 40 Km. Organisation : «Sentiers de Boëme» et M.J.C. Jules Berry.

Autres randonnées VTT le dimanche 14 mai matin, l'après-midi étant consacrée aux randonnées pédestres. ■

La Vieille Etable
Restaurant ★★★ Motel ★★★
ON Y VIENT POUR LES REPAS D'AFFAIRES.
ON Y REVIENT POUR LES REPAS DE FAMILLE.
Salles de réunion, tennis, sauna, restauration adaptée.
PISCINE - SOLARIUM
Renseignez-vous sans engagement.
Les Plantes 16440 ROULLET - Tél. 45 66 31 75 - Fax : 45 66 47 45



La caisse des écoles a 1 an !



En janvier 94, les parents d'élèves, les enseignants et les conseillers municipaux ont choisi leurs représentants respectifs pour la nouvelle Caisse des Écoles.

Cette nouvelle organisation s'est réunie pour la première fois le 27 janvier 94, pour élire son bureau : M. Germon Président, M. Dedieu Vice-Président, Mme Grenot Trésorière et M. Le Turdu Secrétaire. La réunion suivante, la Caisse changeait de Président, Mme Forgeron étant nouveau Maire. Les autres membres décideurs sont Mme Porte, Mme Gervais, soit un total de 3 représentants du Conseil Municipal, et 3 parents, ainsi que Mme Dedieu, représentant le Préfet, Mme Quiras et M. Carrier, représentant leurs inspecteurs. La caisse comprend également des membres consultatifs : enseignants, M.J.C. et Foyer Résidence.

A la première réunion, la Caisse a également fixé son budget, près de 2 millions de francs, pour assurer les services de cantine, du ramassage scolaire, de l'entretien des locaux..., y compris la gestion du personnel. Par contre, le Conseil Municipal décide seul des investissements. Les familles participent pour un tiers de ce budget, le reste provenant d'une subvention d'équilibre municipale, et de quelques subventions départementales.

Cette première année a été une période de «rôle». Pas évident au départ de fonctionner en équipe. Les uns et les autres avons besoin de nous connaître, de travailler ensemble. Rôle aussi au niveau financier. Connaitre précisément les besoins de la Caisse ce n'est pas facile au départ. Et puis l'ensemble de l'équipe doit se former aux règles comptables d'une collectivité locale. Enfin, rôle administratif. On découvre, en participant à la Caisse des Écoles des démarches administratives, qui réglementent, et souvent freinent les projets.

Cette première année a aussi mis en évidence des besoins et des désirs pour rendre un service de qualité toujours meilleure. Des réponses visibles pourront être apportées dès cette année.

Inutile la caisse des écoles ? Sûrement pas, car elle doit contribuer à développer deux piliers de la vie communale de Mouthiers : démocratie et efficacité.

SCM TENNIS

Les enfants de l'école de Tennis et leurs parents se sont retrouvés autour de la galette des rois le samedi 21 janvier. Ce fut l'occasion de faire le point du trimestre écoulé en compagnie des éducateurs. Dans l'ensemble cela se passe bien, les filles ont même souhaité bénéficier d'une 1/2 heure de cours supplémentaire à Roullet le mercredi soir.

Le printemps approche avec les traditionnels tournois :

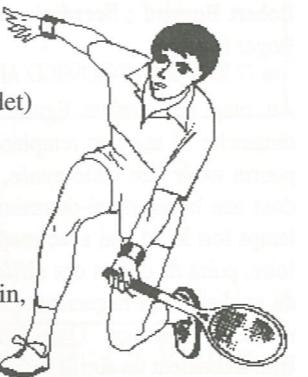
- **Challenge CRÉDIT AGRICOLE** pour les jeunes

Six équipes sont cette année engagées : 1 poussin, 2 benjamins, 1 minime garçon, 1 minime fille, 1 cadet)

- **Coupe de printemps** pour les adultes

Une équipe homme : 3ème division, poule B (responsable Etienne)
Une équipe femme : 2ème division, poule C (responsable Odette)

Vous pouvez toujours venir renforcer nos rangs, pour cela contacter Jean-Christophe Dedieu au magasin, Odette Fouche ou Etienne Lhermite le soir.



OPÉRATION «NETTOYAGE DE PRINTEMPS»

Le Ministre de l'environnement a décidé de lancer les 25 et 26 mars une opération d'envergure nationale baptisée «nettoyage de printemps». Cette opération appelée à se renouveler chaque année le premier week-end de printemps, s'inscrit dans un souci d'éducation et de sensibilisation aux problèmes d'environnement et a pour but de développer dans notre pays le sens de «l'éco-citoyenneté».

1 - Objectifs de l'opération «nettoyage de printemps»

Il s'agit de mobiliser les citoyens, les associations, les collectivités publiques et les entreprises pour nettoyer des espaces collectifs, trier et transporter les déchets ramassés puis les valoriser ou les éliminer dans des filières et unités de traitement régulièrement autorisées.

2 - Organisation de l'opération «nettoyage de printemps»

L'opération doit avant tout viser à multiplier les opérations locales de nettoyage intégrant toutes les étapes de la collecte au traitement. Il faut donc susciter et guider les initiatives des acteurs locaux.

Un comité départemental présidé par le Préfet de la Charente a été mis en place le 19 décembre 1994. La Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Charente a été nommée «chef de projet».

Les rôles de ce comité sont de :

- relayer l'information venant des niveaux régionaux et nationaux,
- susciter les initiatives locales et l'élaboration des projets.

Pour ce faire le comité départemental mettra en relation ceux qui souhaitent participer au «nettoyage de printemps» (collectivités, associations, entreprises...). Il recensera les actions prévues et vérifiera leur bonne adéquation avec les objectifs fixés en s'assurant notamment que les déchets collectés seront bien dirigés vers un traitement approprié (valorisation, mise en dépôt ou destruction dans des centres régulièrement autorisés).

On peut consulter la liste des membres du comité à la mairie de Moutiers.

3 - Organisation d'une action locale de «nettoyage de printemps»

L'initiative d'une action locale de «nettoyage de printemps» pourra provenir des citoyens eux-mêmes, des associations, des collectivités locales, des entreprises ou de tout regroupement entre ces différents partenaires.

3.1 - création d'un comité local

Un comité local sera mis en place pour chaque action avec identification d'un ou plusieurs responsables (personnes motivées, compétentes et disponibles).

Le comité local choisira le (ou les) site(s) qu'il souhaite nettoyer en tenant compte des critères suivants :

- opportunité du nettoyage,
- quantité et nature des déchets à collecter (ceux-ci doivent rester à la mesure d'une opération fondée sur le bénévolat),
- conditions d'accès au site et d'évacuation des déchets,
- accord du propriétaire ou de l'autorité compétente.

A titre d'exemple, les actions locales pourraient consister au nettoyage des berges d'une rivière ou d'un espace public, à la collecte de déchets d'un dépôt sauvage, etc...

3.2 - préparation de la journée de nettoyage

Chaque comité local définira le processus de nettoyage retenu en organisant :

- des actions de sensibilisation de la population et notamment du secteur associatif en informant largement le public sur les sites retenus et les enjeux du nettoyage,
- la collecte des déchets par les bénévoles en prévoyant les dispositions matérielles (gants, sacs, conteneurs,...),
- le tri, le transport et l'élimination des déchets dans des structures et filières régulièrement autorisées,
- les relations avec le comité départemental de pilotage.

3.3 - déroulement de la journée de nettoyage

L'opération sur le terrain sera organisée et encadrée par les responsables du comité local qui, entre autre, recenseront les bénévoles, donneront les consignes de collecte et veilleront à la destination des déchets collectés.

Le comité local d'organisation ne pourra être tenu pour responsable des blessures ou accidents éventuels. Ils prendront toutefois, toutes les mesures de sécurité nécessaires au bon déroulement du nettoyage.

A la fin de l'action, un compte-rendu des activités (nombre de participants, type et volume de déchets, destination des déchets, couverture médiatique,...) sera rédigé et expédié au comité départemental.

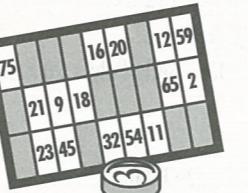
ÉCHOS «ÉCOLE DE FOOTBALL»

S.C. MOUTIERS/BOËME FOOTBALL



SAMEDI 18 FEVRIER 1995
20 H 30 SALLE DES FETES

1 PARTIE GRATUITE
ENFANTS



Nombreux lots :

- V.T.T.
 - Platine Laser
 - Aspirateur
 - Four Grill
 - Radio réveil
 - Radio cassette
 - Halogène
 - Survêtements
 - Jambons
 - Cafetièr Expresso
- Partie surprise

Cadets et juniors ont suivi au Club House un stage d'arbitrage dispensé par A. Sierra du District qui s'est terminé par une remise de diplôme et d'un tee-shirt à chacun.

MANIFESTATIONS À VENIR

• TOURNOI PUPILLES : aura lieu les **17 et 18 juin**. Environ 200 jeunes y participeront (Charente, Deux Sèvres, Vendée et Aquitaine).

• L'école de foot prépare une soirée d'informations : parents, dirigeants, joueurs y seront invités.

• LOTO du SCM samedi **18 février** à 20 h 30 à la salle polyvalente avec de superbes lots (exemple : VTT, four-micro, platine laser...).

Venez nombreux en famille...

Les bénévoles que nous sommes n'ont pour seul objectif que d'animer la vie associative.

Le Bureau.

L'école de football présente à tous les joueurs, dirigeants, accompagnateurs et parents, ses meilleurs vœux.

Pour l'école de foot, le 1er bilan de la mi-saison après les 1ères phases :

le SCM a engagé en compétition 2 équipes poussins, 1 équipe pupilles, 1 minimes et 1 cadets, sans oublier nos très jeunes pousses les débutants, qui participent à des plateaux.

Les équipes poussins baptisées «Romario» et «Bebeto», vont reprendre leur championnat l'une en 1ère division, l'autre en 2ème division, toujours accompagnées par Hugues Guibert, Christian Larpe, J.-M. Lallande, E. Morelet, Y. Denepoux et les parents. Nous leur souhaitons un bon parcours.

Les pupilles «Giresse» manquent de très près la montée en 1ère division et sous la coupe de Ludovic Nanglard et Richard Borredon effectuent de gros progrès. Soulignons que ces deux éducateurs, ainsi que Christophe Mesliers, ont obtenu le diplôme d'initiateur 1er degré, souhaitons que leur exemple guide d'autres jeunes pour venir encadrer les enfants le mercredi ou le samedi.

Les minimes, malgré un effectif un peu juste, voient leurs efforts récompensés et accèdent à la 1ère division. Christophe, Patrick et Alain les félicitent.

Les cadets emmenés par Yves Lasniers et M. Nottebard, jouent en 2ème division. Nous souhaitons à tous un bon parcours.

Les Mots Croisés de J.P.B.

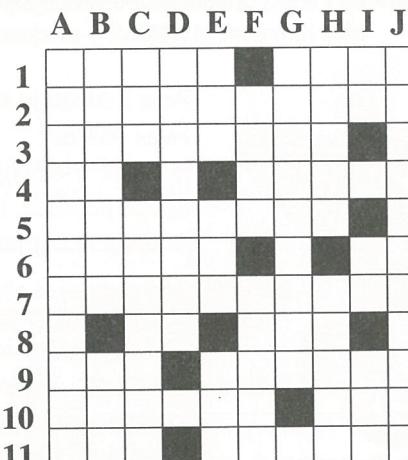
— Problème N°28 —

HORIZONTALEMENT

- 1- Problèmes juvéniles. A une descendance.
- 2- Animal à corne(s).
- 3- S'épanouit au soleil d'Alsace.
- 4- Fait la révolution. Se porte avec la chasuble.
- 5- Son arrivée est arrosée.
- 6- Moyen de sauvetage. Mesure chinoise.
- 7- S'apparentent avec scandales.
- 8- John d'œuf !. Monnaie nordique.
- 9- Futur officier. Allongé.
- 10- Maladie du blé. Bout de champ.
- 11- Trois fois. Herschel l'a vue dans notre système.

VERTICAMENT

- A- Vaut mieux qu'un procès.
- B- Une vraie passoire ! Se gave dans la basse-cour.
- C- Réfute. Enerver.
- D- Pris sous l'avalanche.
- E- Terre. Lettre grecque. La campagne lui a fait du bien.
- F- Mon mari !. Evaluer.
- G- A moins de faces qu'un cube.
- H- Gaz. Ecrivain breton du XIXe siècle.
- I- Fleuve. 53 cm de papier. Epais.
- J- Petites étoiles.



SOLUTIONS du PROBLÈME N° 27

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	A	N	A	L	Y	T	I	Q	U	E
2	M	A	T	E	R	F	N	U		
3	A	E	S	P	I	O	N		R	
4	T	E	L	R	E	P	O	S	E	
5	E	T	E	T	E	R	C	A		
6	U	S	I	C	E	B	E	R	G	
7	R	P	R	O	I		L	E		
8	S	I	E	N	N	E	S		Y	
9	M	A	R	T	I	E	N	N	E	S
10	M	U	E	T	S		S	I	T	E
11	E	R	S	E	A	U		F	E	R

SOLUTION DANS
LE PROCHAIN NUMÉRO

CALENDRIER DES FÊTES

Rectificatif :

Dans le bulletin communal n° 134 de janvier 1995 deux erreurs se sont glissées concernant les manifestations du Cercle des Aînés.

Il faut lire :

Février : 19 février - Repas d'amitié à la Salle Polyvalente.
Mai : 07 mai - Portes ouvertes du Cercle des Aînés à la Salle Polyvalente de 9 h à 18 h.

Nous remercions nos amis et concitoyens d'être attentifs à ces rectifications.



Remise de la médaille du travail à M. DANAUD.

FÉVRIER

- 04 : Coupe Populaire de Ping-pong - Salle Polyvalente - 20 h 30
- 05 : Repas des chasseurs - Salle Polyvalente - 12 h 00
- 10 : Conférence MJC / Charente Nature (voir p. 3)
- 11 : Concours de Belote - Comité des Fêtes - Salle Poly. - 20 h 30
- 12 : Randonnée Pédestre (voir p. 7)
- 16 : Ciné MJC
- 18 : Loto du Football - Salle Polyvalente - 20 h 30
- 19 : Repas de l'amitié du Cercle des Aînés - Salle Polyvalente
- 25 : Thé Dansant - Comité des Fêtes - Salle Polyvalente - 20 h 30
- 26 : Randonnée Pédestre (voir p. 7)

MARS

- 04 : Concert Rock - Action Jeunes - Salle Polyvalente - 20 h 30
- 12 : Randonnée VTT - Sentiers de Boëme - Départ Place de la Mairie toute la journée (voir p. 7)
- 18 : Carnaval - 14 h 00 - Départ Place de la Mairie
 Don du Sang à Mouthiers - Salle Polyvalente - 9 h 00
- 19 : Randonnée Pédestre (voir p. 7)
- 24 : Assemblée Générale Donneurs de Sang (à Blanzac)
- 25-26 : Opération «Nettoyage de Printemps» (voir p. 8)
- 31 : Assemblée Générale MJC - MJC 20 h 30

Le prochain
bulletin

Il paraîtra début Mars. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 Février.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dûs à d'éventuels retards de parution.